

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2013

Présents :

Monsieur Gilles CORNETTE, Mme Henriette BOUHOUR, Mme Josette CHARUA, Madame Michèle DESTREM, Monsieur Jacques DHOMPS, Monsieur Roland FLOUZAT, Monsieur Thierry GERMAIN, Monsieur Hubert GRILLON, Madame Nicole GUERY-JALMAIN, Madame Denise LECORDIER, Monsieur Sylvain LHAUTE, Madame Anic NANDROT, Madame Michèle PASQUIER, Madame Lydie RAPEAU, Madame Mireille SPALKE.

Début de séance : 18 h 30

Secrétaire de séance : Madame Mireille SPALKE

Lecture du cahier de délibérations et signatures.

Avant de débiter la séance, Monsieur DHOMPS tient à faire une mise au point concernant les demandes de « huis clos » lors d'un Conseil Municipal et remet à Monsieur le Maire une édition officielle du bon déroulement de cette décision exceptionnelle.

1 – PROJETS CONNEXES LOIRE A VELO :

*- Le Conseil Municipal accepte, avec 11 voix pour et 4 abstentions, l'avenant n°2 qui annule et remplace le précédent avec les nouveaux chiffres suivants:

- Entreprise DENIS : Soffites (bouchages) + calfeutrement : plus-value de 11 280,95 euros au lieu de 16 645,95 euros.
- Entreprise Thibault : - Construction de la rampe « halte-repos » 9 737,60euros (abandonnée par l'Entreprise Prieur 9 964,75 euros)
 - Aménagements des extérieurs 8 211,40 euros (abords derrière le bâtiment + pluvial)
- Entreprise CERASOL : plinthes + faïence 1 552,15 euros.
- Entreprise BAUDRAS : ventilation + monnayeur : 5 901 euros au lieu de 7 401 euros.

Après étude des différents postes, il ressort une moins- value de 10 833,39 euros HT sur le projet initial (la construction de la terrasse sur le Quai Mahaut étant abandonnée)

*- Madame DESTREM demande si Monsieur WARNANT a confirmé par un courrier son accord pour renoncer aux 7 443,98 euros consécutifs à ses erreurs.

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier électronique adressé par Monsieur WARNANT dans ce sens, et informe le Conseil qu'un dossier est entre les mains de Maître SYLVESTRE, Avocat à Orléans, pour nous orienter sur la marche à suivre afin de nous retourner contre l'architecte.

*- Monsieur GRILLON demande à Monsieur le Maire de dresser un bilan des travaux qu'il reste à effectuer :

- Local technique pour fermer local d'accueil
- L'électricité ventilation
- Plaquiste pour fermer le plafond
- Les extérieurs dont la rampe
- La repose des lettres qui a été ratée
- Attente du résultat de la nouvelle étude béton

*- Madame DESTREM demande si les attestations d'assurance 2012 et 2013 «garantie décennale » de l'architecte ont été produites par celui-ci, Monsieur le Maire répond que non.

2 – REFORME RYTHMES SCOLAIRES :

Monsieur le Maire souhaite attendre 2014 pour mettre cette réforme en place estimant que les communes n'ont pas suffisamment d'informations et pour attendre les directives.

Vote : 14 voix pour – 1 abstention

3 – CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BEFFES CONCERNANT SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Monsieur le Maire souhaite apporter quelques modifications dans le texte de cette convention et propose de demander l'approbation de ces modifications à la municipalité de Beffes avant signature.

Vote : 15 voix pour

4 – ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire souhaite l'achat d'un ordinateur basique pour collecter les informations et créer des historiques pour le Service d'Assainissement.

Il est proposé à Monsieur le Maire de céder son ordinateur au Service Assainissement et de récupérer l'ordinateur neuf qui avait été acheté l'an dernier.

Vote pour l'achat d'un ordinateur pour le Service Assainissement :

1 voix pour – 13 voix contre – 1 abstention

5 – MODIFICATIONS STATUTS DU SDE

. Modification des Chapitres 4 et 5 (Précision des compétences du SDE) : 15 voix pour .

6 – ACHAT D'UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION

Deux devis ont été étudiés : proposition de Monsieur LACHEREZ : 633,00 euros HT - 13 voix pour / 2 abstentions :

7 – DELIBERATIONS POUR ENGAGEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENTS (budget commune, eau, assainissement)

- Avant budget, autorisation de prise d'engagements par Monsieur le Maire pour régler les factures d'investissement à hauteur de 25 % du budget précédent, avant le vote du prochain budget : 8 voix pour 6 voix contre 1 abstention .

- Concernant le budget de l'eau, virement de crédit de 819,26 euros TTC du compte 203 au compte 45 81 (Recherche en eau). (La moitié de ce montant sera prise en charge par la commune de Jouet-sur-l'Aubois.) 15 voix pour.

8 – DEMANDES DE SUBVENTIONS :

- Le Collège de SANCERGUES sollicite une subvention pour les élèves de 3^e et quelques élèves de 4^e habitant Marseilles- les- Aubigny en vue d'organiser un voyage pédagogique en Pologne du 6 au 12 avril 2013 .

Monsieur le Maire propose une subvention de 80 euros par élève : 15 voix pour .

. l' AFSEP et PALESTINE 18, il ne leur sera pas versé de subvention, à l'unanimité .

9 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe que le procès avec une ancienne employée licenciée aura lieu le 26 février 2013 devant le tribunal administratif d'Orléans.

- Plan REVE SDE 18 : Bilan de vétusté de l'éclairage public sur la commune, certains travaux urgents seraient pris à 70% par le SDE 18. Des réunions seront programmées.

- Le Conseil Général a informé que les travaux concernant le haut débit étaient pratiquement terminés. Les différents opérateurs organiseront des réunions publiques pour les utilisateurs dans les semaines à venir .

- Le projet d'école est enfin arrivé en mairie. Une réunion est programmée le 12 février à 18 heures.

- Monsieur le Maire fait part du problème d'inondation d'une cave, rue de Loire, et indique avoir alerté VNF et la Préfecture, leur demandant de tout mettre en œuvre pour déceler l'origine de ce problème.

- Monsieur le Maire avise le Conseil que les experts autorisent la location du logement au-dessus de la Mairie. Il conviendra de fixer le montant du loyer. 14 voix pour 1 abstention

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier émanant de l'Association des Maires du Cher dénonçant le projet de fermeture des urgences chirurgicales la nuit à l'Hôpital de Saint-Amand-Montrond par le Ministère de la Santé. Vote de soutien à l'unanimité pour le maintien de l'ouverture des urgences la nuit.

- Monsieur le Maire lit un courrier de Monsieur Jean DELORME se plaignant de la dégradation des passages entre le canal et la rue de Loire.

Des travaux d'entretien seront exécutés au printemps .

- Bulletin Municipal : Monsieur DHOMPS proposera bientôt un projet de présentation des travaux déjà effectués par la Commission .

Monsieur GRILLON demande, compte-tenu du retard, s'il ne serait pas possible d'éditer 2011 et 2012 en même temps.

- Monsieur GERMAIN fait part à Monsieur le Maire de la question de certains administrés « Pourquoi n'y-a-t-il pas eu de vœux du Maire cette année ? » Réponse de Monsieur le Maire : « Parce que je n'ai plus envie d'alimenter les polémiques ».

- Madame DESTREM demande si Marseilles-les-Aubigny adhère au projet TGV Auvergne.

Monsieur le Maire répond qu'il est hostile à ce projet car très coûteux et que l'on désaffecte les petites gares régionales qui, elles, sont plus utiles.

Monsieur Grillon précise que l'on peut consulter le site « TGV grand Centre Auvergne » Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon et que la grande majorité des maires du Cher est pour l'arrivée du TGV .

- Madame JALMAIN demande s'il est prévu d'apporter des améliorations dans la rue du Stade afin d'éviter qu'en cas de fortes pluies des habitations ne soient inondées, ce à quoi Monsieur le Maire répond que « la route est plus haute que les terrains et que, malheureusement, il n'y a pas grand-chose à faire »

- Assainissement rue des Cités : rendez-vous sera pris avec chaque habitant de la rue des Cités pour étudier au cas par cas les possibilités de branchement au réseau pluvial.

- Monsieur GRILLON informe :

* Pièce de théâtre dimanche 3 février à la Salle des Fêtes par la troupe de COUY et à l'initiative des Pingouins Marseillais

* Demande à Monsieur le Maire de reparler du projet « aménagement du port ». Monsieur le Maire répond qu'une réunion avec VNF est en projet.

- Monsieur DHOMPS propose de contacter Monsieur DOIRIEUX pour mettre un article sur l'activité « canoë kayak 2012 » dans le Bulletin Municipal.

Il demande également où en sont les réflexions de Monsieur le Maire concernant les demandes de Monsieur BONILLO et son école de théâtre. Monsieur le Maire répond que ses demandes sont un peu exigeantes et qu'il réfléchit encore. Monsieur DHOMPS rappelle que Monsieur BONILLO offre gratuitement ses services aux habitants de la commune, plus particulièrement aux enfants des écoles.

- Monsieur GERMAIN demande quand sera rebouché le trou sur le trottoir vers l'aqueduc. Monsieur le Maire répond qu'il est prévu que la commune de Jouet-sur-l'Aubois fasse la maçonnerie et la commune de Marseilles-les-Aubigny prenne en charge le remblai.

- Monsieur GRILLON informe que, concernant la communes de Marseilles-les-Aubigny, des réunions du SPANC débiteront début Octobre 2013 avec tous les propriétaires en assainissement non collectif (fosses septiques) pour informer des diagnostics qui seront effectués dans la foulée sur les équipements existants.

Fin de la séance à 21 heures.